

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN**  
**REUNION DU 5 octobre 2020**

L'an deux mil vingt, le sept 5 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Véronique GOBERT – Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISÉ - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT – Chantal RATEAU - Christelle TALON

Excusés : Florence COLLARD qui donne pouvoir à Dominique MALLAISÉ,  
Sébastien SOULARD qui donne pouvoir à Nicole COTILLON.

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

**I / Intervention de M. PENHOUET (WKN) pour faire un point d'étape sur le projet éolien**

Au travers d'un diaporama, M. LE LUDEC et M. PENHOUET nous présentent :

- . la Société WKN,
- . les objectifs et les atouts de l'énergie éolienne,
- . l'implantation dans les différentes régions,
- . les principes de fonctionnement d'un parc éolien,
- . les différentes étapes pour la constitution d'un dossier éolien,
- . les différentes études qui doivent être réalisées (faune – flore – acoustique – paysagère – vent),
- . la zone d'implantation et ses différentes contraintes,
- . les gabarits d'éoliennes envisagés,
- . les variantes d'implantation avec un photomontage (4 variantes),
- . les mesures de compensation envisageables,
- . les nouvelles obligations de démontage,
- . les prochaines étapes pour la poursuite du dossier : Dépôt du dossier en préfecture en octobre 2020 – Instruction et compléments d'informations d'octobre 2020 à l'été 2021 – Enquête publique à l'automne 2021 – Arrêté préfectoral au cours de l'hiver 2021-2022 – Construction en fin 2022 – Mise en service en 2023.

Le diaporama sera transmis à tous les conseillers.

**II / Adoption du compte rendu du conseil municipal du 7 septembre 2020**

Le compte rendu est parcouru pour avis. Aucune remarque n'est formulée.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation du compte rendu.*

**III / Compte rendu des commissions**

**1/ Commission Patrimoine bâti**

Le Président de la commission présente plusieurs devis pour différents travaux au stade (buvette – vestiaires - éclairage).

	<b>Gourdon</b>	<b>MT électricité</b>
Remplacement projecteur extérieur	146,53	162,77
Tableau protection buvette	395	462,88
Remplacement contacteur chauffage	140,87	89,01
Remplacement 2 WC blanc surélevés	827,08	692,98
<b>Total H.T.</b>	<b>1509,48</b>	<b>1 407,64</b>
<b>Total T.T.C</b>	<b>1811,38</b>	<b>1689,17</b>

Mme le Maire propose de retenir MT Electricité compte tenu des montants présentés.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

Pour le remplacement du mouton d'une cloche, la décision est différée. Un autre devis est attendu afin d'avoir un regard plus précis sur cette situation.

## **2/ Commission Enfance – Jeunesse**

Une rencontre a eu lieu entre l'ESAT (notre prestataire restauration), E. RAME et V. GOBERT pour discuter de la composition des menus. Des remarques ont été formulées sur des plats peu appréciés des enfants, trop épicés. Pour avoir un retour plus précis, une enquête de satisfaction sera faite auprès des enfants au moyen de smiley de couleur. La commission doit réfléchir à la mise en place de cette enquête. De plus, la présidente en lien avec E. RAME, souhaite participer à la commission d'élaboration des menus à l'ESAT.

## **3/ Commission Environnement**

La commission a rencontré M. YOU du Bureau d'études de l'Agglo2B pour discuter de l'aménagement de la rue de la Croix Bernier. Plusieurs solutions ont été proposées pour faire ralentir (plateaux – chicane – ralentisseurs) et pour les trottoirs. Les études se poursuivent et seront présentées lors d'une prochaine séance. Pour avancer sur ce dossier, 2 études sont nécessaires :

- . un relevé topographique (1480 € HT),
- . une étude de comptage des véhicules empruntant cette rue (500 € HT). Cette étude sera faite après les travaux de la Route de Noirliu pour ne pas fausser les résultats.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation de ces deux devis.*

Au cours du mois d'août, une nouvelle loi nous oblige à faire des études de sol (étude G1) pour chaque parcelle qui sera vendue pour les 2 lotissements. Un appel d'offre a été lancé après consultation du Cabinet Rigau. 6 entreprises ont été consultées. La date limite de retour étant fixée au 7 octobre, Mme le Maire propose que, dans le cadre de leurs délégations, Olivier BERTRAND et Thomas POINT finalisent le choix de l'entreprise pour que les études puissent se lancer au plus vite afin d'envisager les ventes chez le notaire. Ils présenteront le résultat de cet appel d'offre lors du conseil de novembre.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

## **IV/ Subvention aux associations**

L'association La Garenne a déposé sa demande de subvention pour ces activités de piégeage des nuisibles. Dans le respect des règles décidées lors du conseil du 5 octobre 2020, une subvention de 178,81 € leur est accordée.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **V/ Loyer pour la Maison d'assistantes maternelles**

La Maison d'assistantes maternelles paie actuellement un loyer mensuel de 200 €. Comme cela a été décidé pour les autres loyers communaux, une augmentation de 1,5 % est proposée à partir du mois de septembre 2020, soit un montant mensuel de 203 €.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VI/ Nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant**

Avec le départ de Delphine TATIN, il faut nommer un nouveau régisseur titulaire. Mme le Maire propose Véronique PIDOUX comme régisseur titulaire, et propose de maintenir Alain MONNEAU comme régisseur suppléant.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VII/ Demande d'utilisation de la salle des sports**

Le Twirling – Argentonnay a fait savoir qu'il n'utiliserait plus la salle des sports pour leurs entraînements. Par contre le Tennis Club – Nueilaubargenton souhaite continuer l'utilisation de cette salle de la même manière que l'an passé pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

Mme le Maire propose d'accepter cette demande avec les mêmes conditions financières : 100 € pour l'année pour couvrir les frais d'électricité.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VIII/ Point de situation sur les contrats de nos agents contractuels**

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants à l'école et au périscolaire, la nouvelle organisation mise en place a nécessité un appui temporaire (de septembre à décembre) pour accompagner les élèves. Etienne RAME et C. FUZEAU assurent ces appuis ce qui a généré des modifications d'emploi du temps pour les agents. Du fait du caractère temporaire de cette organisation, Mme le Maire propose que ces heures soient traitées comme des heures complémentaires, et non en modification d'horaires contractuels.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **IX/ Commission communale des impôts directs : retour des services préfectoraux**

Mme le Maire présente la liste des commissaires titulaires et suppléants retenus par les services fiscaux.

Commissaires titulaires de la CCID : Olivier BERTRAND – Chantal RATEAU – Jacques COURJAULT – Chantal HAY – Jérôme TALON – Amélie SOULARD

Commissaires suppléants de la CCID : Sylvain MIRANDE – Lucie COURILLAUD – Michel VERGER – Florence MENARD – Laurent BROUSSEAU – Véronique GOBERT

### **X/ Point de situation sur le garage BOUILLAUD (route de Voultegon)**

La DREAL et la Préfecture suivent avec attention la situation de ce garage : nuisance liée à la pollution environnementale, déclaration d'activités pour ce bâtiment. Une procédure est en cours pour l'évacuation des véhicules.

### **XI/ Questions diverses**

- 1/ Le dépôt vert n'est pas correctement utilisé par les habitants. Les déchets déposés ne correspondent plus à ce qui peut être accepté dans ce dépôt. La commission Environnement va se saisir de ce dossier pour mesurer ce qui peut être maintenu sur la commune, et ce qui doit être déposé en déchetterie.
- 2/ Une réunion pour présenter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) aura lieu le 20 octobre 2020 dans la salle de Boësse de 18 h 30 à 20 h.
- 3/ Une enquête est en ligne sur le site de l'Agglo2B pour recenser les besoins pour les usagers du vélo sur le territoire.